

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 6 janvier 2011

PLU

Mr le Maire communique au Conseil Municipal les remarques du Préfet sur le projet du PLU. Celles-ci sont nombreuses mais ne remettent pas en cause l'enquête publique qui aura lieu du 17 janvier au 18 février. Le dossier est consultable en mairie aux heures d'ouverture et lors des permanences du commissaire enquêteur le lundi 17 janvier et samedi 5 février de 9h à 12 h et le vendredi 18 février de 14 h à 17 h.

TLE

Le Conseil Municipal décide de maintenir la Taxe Locale d'Equipement sur la commune au taux de 2%.

PERSONNEL MUNICIPAL - RECRUTEMENT – CREATION D'UN POSTE

Le Conseil Municipal décide de lancer l'appel à candidatures sur un poste multi-grades, Adjoint Administratif Territorial 1^{ère} classe ou rédacteur pour pourvoir au remplacement du poste de secrétaire de mairie à partir du 1^{er} juin prochain. L'annonce de recrutement est consultable sur le site du Centre de Gestion du Morbihan.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 janvier 2011

PLU

Mr le Maire donne un compte rendu de la réunion avec la commission municipale et le cabinet GBS du jeudi 13 janvier. L'enquête publique a commencé le 17 janvier et se terminera le 18 février.

Lotissement Prad Izel

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le permis de lotir a été délivré le 21 janvier par le Préfet.

Contrôle station de lagunages

Le conseil municipal accepte le devis de SGS pour le renouvellement du contrat bilan sur 24 heures à la station de lagunages pour un montant de 744.87 € HT.

Convention OGEC

Un avenant à la convention devra être signé avec l'OGEC pour la modification de la périodicité de versement (2 fois par an au lieu de 4 fois par an). Le montant par élève est revalorisé au 1^{er} janvier 2011, il passe de 309.31 € à 314.55 €.

Transport mardis de Baud

Une demande de subvention sera adressée au conseil général pour aider au financement du transport des élèves participant aux mardis de Baud.

TRAVAUX

Les sapins au terrain des sports ont été arrachés et broyés. Les copeaux ont été récupérés pour alimenter une chaudière à bois. Après examen des offres reçues suite à consultation, le conseil donne son accord au devis de Jardiland pour 135 plants de sapins à 378 € HT et au devis de KDI pour les piquets et grillage au prix de 1 674 € HT.

Les travaux de réparation du pont de St Adrien auront lieu du 7 au 12 février. Le pont sera fermé à la circulation. Une déviation sera mise en place.

LOGEMENTS LOCATIFS

Le logt n° 3 du presbytère a été loué à Mr Florian Trégouët.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 3 mars 2011

PLU

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal les remarques formulées pendant l'enquête publique et les conclusions du commissaire enquêteur. Le Conseil Municipal délibère et instaure, dans le cadre du PLU, la nécessité d'un permis de démolir en zone Nr et Ua et l'édification de clôture.

Toujours dans le cadre du PLU, un dossier d'Etude loi sur l'eau devra être réalisé pour la station de lagunages. Le Conseil Municipal décide de consulter 3 cabinets spécialisés pour établir une étude de faisabilité.

Aménagement de la Rue de la Gare

Une réunion est programmée le jeudi 10 mars avec le Cabinet GBS et le Conseil Général pour finaliser et chiffrer le projet. Un dossier de demande de subvention DETR sera déposé à la Sous-Préfecture ainsi qu'une demande auprès du Conseil Général pour l'aménagement d'un arrêt de car scolaire.

Vote des subventions 2010 : Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes :

Arbre de Noël des écoles Publique et Privée (par élève)	10.00
A.S Football	1800,00
Club de VTT	200.00
Club du 3ème Age	230,00
Société de chasse	165,00
Sterenn Dards Club Fléchettes	500,00
Amicale du personnel St-Barth	600,00
ACPG - AFN	165.00
ANACR	45,00
Classe de découverte et sortie (par élève primaire et collégien et par jour)	6.00
Fournitures scolaires collège de Baud/élève	16,00
Banque Alimentaire	160,00
Association des donneurs de sang de Baud	70,00
Association des Maires du Mhan (0.275/hab)	310.48
SPA (0,30/hab)	336.00
ATES	150.00
Lycée Prof Hennebont CFA (1 élève)	30.00
BTP Formation Vannes CFA (1 élève)	30.00
Chambre des Métiers du Mhan (2 élèves x 30€)	60.00
Ligue Contre le cancer comité du Morbihan	50,00
FNATH (Accidentés du travail et handicapés)	50,00
Les Papillons Blancs du Morbihan	50,00

Personnel municipal

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que le recrutement pour le remplacement de Catherine CADORET, actuelle secrétaire de Mairie est effectif. 38 candidatures ont été reçues et 4 personnes ont été auditionnées. Le choix de la commission s'est porté sur Madame Anne-Marie GHIRARDINI, actuellement adjointe administrative à la mairie de Baud. Elle prendra ses fonctions le 1^{er} juin prochain.

D'autre part, la cantinière officiant à la cantine municipale cessera également ses fonctions le 30 juin. Un appel à candidatures est donc lancé pour pourvoir à son remplacement le 1er septembre. **Les candidatures sont à déposer en Mairie pour le lundi 4 avril.** Cette annonce est consultable sur le site Bourse de l'Emploi du Centre de Gestion 56 et sur le panneau d'affichage de la mairie. Tous renseignements relatifs à ce poste seront communiqués en Mairie.

Questions diverses :

Monsieur le Moulliec donne le compte rendu de la visite des routes par la commission « Travaux de voirie ».

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du service du cadastre du Centre des Impôts pour l'intégration sur le territoire de la commune d'une parcelle boisée de 2ha60 à Kerledorze (zone limitrophe entre ST BARTHELEMY et Plumélia).

La direction de la Poste a demandé l'installation d'une alarme incendie au bureau de poste. Après consultation auprès de 2 fournisseurs, les travaux seront confiés à l'En/se BELLEC de Baud pour un montant de 1 229.70 € HT.

Pierre LE NEVANEN donne le compte rendu du conseil d'école. Plusieurs petits travaux seront à réaliser. D'autre part, une visite de sécurité est demandée en octobre prochain suite à l'intervention du Chef de corps des pompiers de Baud qui l'a conseillée.

Le matériel pour l'Ecole Numérique Rurale est opérationnel

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la Convention de partenariat avec la Bibliothèque départementale.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'enquête Publique sur le projet présenté par le syndicat de la vallée du blavet relatif à des travaux de restauration et d'entretien des affluents du blavet.

1 logement locatif T3 au-dessus du centre Culturel est libre à la location—

Une Journée Pêche sera organisée par la Truite Baudaise le dimanche 24 avril à Kergallic.

Date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : 8 avril 2011 à **19 heures** (Vote des budgets)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Jeudi 8 avril 2011

COMPTES ADMINISTRATIFS 2010

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs et de gestion 2010 pour le budget général et les budgets annexes.

BUDGET	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	Résultat cumulé
Budget Général Commune	Excédent : 589 741.59	Déficit : 289 414.85	Excédent : 300 326.74
Budget Assainissement	Excédent : 26 522.40	Déficit : 29 417.14	Déficit : 2 894.74
Budget Résid. des Vents	Excédent : 19 906.78	Excédent : 102 315.41	Excédent : 122 222.19
Budget Lot Prad Izel	Déficit : 2 212.60	résultat : 0	Déficit : 2 212.60

Soit un excédent global cumulé de 417 441.59 €uros

COMPTE DE GESTION 2010

Le Conseil Municipal approuve également à l'unanimité des comptes de gestion 2010 établis par Monsieur FAISNEL Trésorier.

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2010 AUX BUDGETS PRIMITIFS 2011 (Budget Général Commune et annexes)

Après avoir entendu ce jour les comptes administratifs 2010, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2010, de chacun des budgets, aux comptes 001 ou 002 « déficit ou excédent de fonctionnement reporté ».

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2011

Le Conseil Municipal prend connaissance des bases d'imposition 2011 transmis par les services fiscaux. Après analyse par la commission des finances, le Conseil Municipal décide d'augmenter uniformément les taux d'imposition de 2% pour 2011. Les taux sont donc fixés comme suit :

Taxe d'Habitation : 14.82 %

Foncier Bâti : 20.83 %

Foncier Non Bâti : 54.84 %

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2011

Après délibération, les budgets primitifs sont votés à l'unanimité pour le budget général et les 3 budgets annexes. Le budget Résidence des 4 Vents sera clôturé en cours d'année et les excédents intégrés au budget général commune.

BUDGET	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement
Budget Général Commune	1 442 514.72	967 370.81
Budget Assainissement	59 091.51	43 005.53
Résidence des 4 Vents	5 596.65	7 026.88
Lotissement Prad Izel	386 105	0

Le Maire, Noël Maho précise : La situation financière de la commune s'est améliorée, dégagant une capacité d'autofinancement qui permet de réaliser cette année les travaux Rue de la

Gare et du Lotissement sans recours à l'emprunt. Cependant, le Conseil Municipal a souhaité augmenter légèrement les impôts locaux (+ 2%) afin de se donner une marge de manœuvre pour les prochaines années.

Ce résultat a été obtenu grâce à une rigueur financière en dépenses de fonctionnement et en faisant une pause sur plusieurs années en investissement. D'autre part, le plan de soutien et la dotation de solidarité de Baud Communauté nous a beaucoup aidé et change complètement la physionomie de notre budget.

BAUD COMMUNAUTE

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au transfert de charges et modification des statuts avec l'intégration des zones artisanales de Kermarrec et de Kermestre à Baud. De même il émet un avis favorable à la modification de l'article 8-3.2 tourisme des statuts relatif à la construction de l'Office de Tourisme à St Nicolas des Eaux.

TRAVAUX

- Assainissement : 4 Bureaux d'études ont été consultés pour la « Dossier Loi sur l'eau » - Après délibération, le Conseil Municipal confie cette mission au Cabinet Bourgois de Vannes qui, tout en ayant répondu aux critères, a présenté l'offre la plus avantageuse au prix de 3 700 € HT
- Lotissement Prad Izel : L'avis de consultation des entreprises est en cours. L'ouverture des plis se fera le mardi 3 mai
- Chapelle St Adrien : Suite la consultation pour la maîtrise d'œuvre, une seule offre a été reçue et acceptée. La maîtrise d'œuvre est donc confiée à Mme Suzanne de Ponthaud pour un montant de 42 850 € HT- Des demandes de subvention seront adressées à l'Etat, la Région et le Département.
- Travaux Rue de la Gare : Le passage caméra pour les eaux pluviales a été réalisé par Ria Environnement pour un montant de 640 € HT. L'appel d'offres pour les travaux sera lancé prochainement.
- Stade Edouard Le Thuaut : Le Conseil Municipal accepte le devis de Jard Location pour 1 935 € HT pour la réfection de la pelouse. Accord également pour un filet pare ballons chez CMB pour 1 401 € HT.
- 4 maisons locatives (1 Suchetterie et 3 Rue Mésanges) : Le traitement fongicide des murs et toitures sera réalisé par Gilles ROBERT de Melrand pour 2 000 € HT.

Questions diverses :

Personnel municipal

Anne-Marie GHIRARDINI, remplaçante de Catherine CADORET au poste de secrétaire de Mairie, s'est présentée au Conseil Municipal. Elle prendra ses fonctions au 1^{er} juin prochain. 23 candidatures ont été reçues pour le poste de cantinière au 1^{er} septembre. 7 personnes sont convoquées pour un entretien le 15 avril.

Accord du Conseil Municipal pour 6 € par jour et par élève pour des voyages pédagogiques en Italie et en Allemagne pour 3 élèves de ST BARTHELEMY scolarisés au collège Mathurin Martin de baud.

Pour permettre un meilleur étalement des charges des familles, le Conseil Municipal décide, à compter de la rentrée de septembre 2011, de facturer la cantine-garderie à la fin de chaque mois et non plus après chaque vacance scolaire. En contrepartie, il sera demandé aux familles de privilégier le règlement par prélèvement.

Françoise BOUTTIER présente les jeux que le Conseil Municipal enfants a sélectionnés. Des actions « Papillons verts » relatives aux mauvais stationnements dans le bourg sont en cours. Elle donne également le compte rendu de leur visite au Conseil Général.

Le logement locatif au-dessus du centre Culturel est loué à Monsieur LE GOUELLEC et Madame LE SOURNE à compter du 16 mai au prix de 320 €/mensuels.

Le logement N° 1 au Presbytère sera libre à la location au 15 juin.

Une Journée Pêche sera organisée par la Truite Baudaise le dimanche 24 avril à Kergallic. D'autres animations diverses dédiées aux enfants (chasse à l'œuf, quizz...) seront organisées par la Municipalité.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

ST BARTHELEMY

Du Jeudi 19 mai 2011

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Lilas Raud, Morganne Ollivaux, Nolwenne LE BŒUF se sont faites les portes parole du Conseil Municipal enfants et sont intervenues en début de réunion pour présenter au Conseil Municipal adultes une demande d'installation de jeux au plan d'eau de Kergallic, avant l'été si possible. Le coût total de ces jeux (table de ping-pong, panier de basket, jeu de réflexion...) est d'environ 3 000 €uros HT. A l'unanimité, le Conseil Municipal adultes valide ce projet. La commande de ces jeux se fera rapidement.

LOTISSEMENT PRAD IZEL

Le Conseil Municipal prend connaissance des 14 offres reçues (4 pour le lot 1 - 4 pour le lot 2 - 1 pour le lot 3 - 6 pour le lot 4). La commission appel d'offres a examiné ces offres avec Mr Xavier NICOLAS, géomètre. Après examen attentif et délibération, le Conseil Municipal décide d'attribuer les marchés aux entreprises suivantes :

Lot n° 1 Terrassements voirie : En/se LE BADEZET pour 60 883.80 € HT

Lot n° 2 Eaux usées et eaux pluviales : En/se SBCEA pour 83 219.50 € HT

Lot n° 3 Génie civil Téléphone : En/se RESO pour 13 052.00 € HT

Lot n° 4 Aménagements Paysagers : En/se Brocéliandre pour 26 123.29 € HT

Le montant total de ces travaux ajouté à tous les autres postes de dépenses relatifs au lotissement (achat terrain, honoraires, divers branchements...) a permis au Conseil Municipal de fixer un prix de vente à 39 €uros TTC soit 32.60 € HT, équilibrant ainsi les dépenses et recettes pour l'aménagement de ce lotissement.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la signature de la convention avec le SDEM pour l'éclairage public.

Travaux Rue de la Gare

La Consultation est en cours. La date limite de réception des offres est fixée au 24 mai à 17h00 et l'ouverture des plis se fera ce même jour à 19 heures.

TRAVAUX DIVERS

Emile LE MOULLIEC, adjoint aux travaux fait le point sur les travaux en cours :

- Le traitement fongicide des murs des 4 maisons locatives a été effectué par Mr Gilles ROBERT de Melrand.
- Les travaux de voirie sont en cours Rte de St Guen à hauteur de Bodrain et virage du Squirio. Le PATA est terminé et le fauchage débutera 1^{ère} semaine de juin. Les travaux Rue de Pont Marat seront réalisés plus tard par Baud Communauté qui a présenté un devis moindre par rapport à celui de l'en/se EIFFAGE.
- La pelouse du terrain de foot Edouard Le Thuaut a été décompactée et ré-ensemencée

Personnel municipal

Recrutement cantinière : Madame Delphine VISDELOUP de Pen Poul à ST BARTHELEMY a été recrutée et prendra ses fonctions le 1^{er} septembre prochain en remplacement de Joséphine LE PRIOL.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal décide l'achat de 2 tables de pique-nique pour la zone de loisirs de Kergallic pour un montant total de 784 €uros HT.

Le Conseil Municipal évoque à nouveau les désordres constatés aux Eco-stations. Plusieurs personnes, ne respectant pas les consignes, ont été convoquées en mairie.

Le Conseil Municipal devra se prononcer sur l'emplacement de l'affichage électoral et sur l'acquisition de nouveaux panneaux.

3 panneaux d'information sur l'OPAH ont été installés sur la commune. Des plaquettes d'information seront distribuées dans chaque foyer.

Le Recensement de la population aura lieu début 2012. Le Conseil Municipal doit procéder à la nomination d'un coordonnateur communal avec l'INSEE....

Art dans les Chapelles : Rose-Marie GUILLERMIC de Baud a été recrutée en qualité de guide pour la saison 2011 – Le vernissage et la rencontre avec Jean-Marc CERINO auront lieu le mercredi 1^{er} juin 2011 à 18h30 à la Chapelle de Saint-Adrien – L'inauguration de la saison 2011 aura lieu à Saint-Adrien le samedi 9 juillet à 10h00.

Le Logement T2 au rez de chaussée impasse du Presbytère est libre à la location au 15 juin.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Vendredi 10 juin 2011

- Travaux :

- Lotissement Prad Izel : Le démarrage des travaux est prévu début juillet – Une réunion préparatoire de chantier a été organisée le 16 juin
- Travaux Rue de la Gare : Après examen des offres reçues, le Conseil Municipal attribue les marchés comme suit :
 - Lot 1 Terrassements voirie : Eiffage pour 97 648.50 € HT
 - Lot 2 Eaux pluviales : SBCEA pour 8 752.00 € HT
 - Lot 3 Espaces verts : BONNET pour 2 721.00 € HT

Le Conseil Municipal accepte la proposition de mission SPS coordinateur sécurité de MAHE Environnement pour 580 € HT. Les travaux débuteront début juillet. Une réunion d'information sera organisée avec les riverains avant le début des travaux. Une déviation sera mise en place.

Assainissement : Le Conseil Municipal décide de réaliser des compléments de travaux d'assainissement Rues de Kergallic, de La Poste, Rte de Baud.) – La consultation des entreprises pour ces travaux sera lancée par l'intermédiaire de Serge LIZIARD, bureau d'études CEA de Guénin.

- Tarifs cantine et garderie rentrée de septembre 2011 : le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs cantine et garderie comme suit à compter de la rentrée scolaire de septembre 2011 :

Repas cantine : 2.80 € (+ 0.10€) Heure garderie 1.50 € (+ 0.10€) Goûter garderie 0.85 € (+ 0.05 €)

- Elections Sénatoriales : le Conseil Municipal se réunira le vendredi 17 juin à 18 heures pour élire les 3 délégués qui représenteront le Conseil Municipal de ST BARTHELEMY et voteront pour les élections sénatoriales le 25 septembre 2011. 3 suppléants seront également à élire.

Questions diverses :

Compte rendu des différentes réunions communales et intercommunales

Elections : le Conseil Municipal décide que l'emplacement de l'affichage électoral se fera dorénavant Place de l'Eglise, côté Rue de la Mairie. De nouveaux panneaux seront achetés –

Recensement de la population début 2012 : Evelyne ELEDU a accepté les fonctions de coordonnateur communal avec l'INSEE

Chapelle St Adrien : 2 statues ont été volées dans la Chapelle. Une plainte a été déposée, l'enquête est en cours - Inauguration de la saison Art dans les Chapelles à Saint-Adrien le samedi 9 juillet à 17h00

Logement N° 1 au Presbytère : Un logement T2 au rez de chaussée est libre à la location

Nettoyage de rivière le dimanche 19 juin à Kerhel : les conseillers municipaux sont invités à y participer

Noël MAHO souhaite la bienvenue à Anne-Marie GHIRARDINI qui a pris ses fonctions de secrétaire de mairie depuis le 1^{er} juin en doublon avec Catherine CADORET. Catherine quitte ses fonctions après 23.5 années passées à la mairie.

Mairie de St Barthélémy

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du Vendredi 22 juillet 2011

❖ Réforme des collectivités territoriales :

Le Bureau municipal propose de refuser en bloc les propositions de regroupement de Baud Communauté avec Locminé Communauté. A l'unanimité, le conseil municipal vote contre la fusion de Baud Communauté avec Locminé Communauté.

Le conseil municipal vote pour dissolution du Syndicat d'eau de Baud avec 9 voix pour et 4 bulletins blancs.

❖ Modification des statuts de Baud communauté - compétence tourisme

Le conseil municipal autorise la modification des statuts de BAUD Communauté, dans le cadre de sa compétence tourisme, afin d'introduire l'office de tourisme de Saint-Nicolas des Eaux à PLUMÉLIAU, reconnu d'intérêt communautaire.

❖ Contrôle des branchements d'assainissement collectifs :

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer une convention de gestion de service entre Baud communauté et la commune afin de permettre l'intervention du personnel communautaire sur le contrôle des branchements d'assainissement collectifs dans le cas d'une vente ou le raccordement d'une construction neuve.

❖ Affaires scolaires :

Françoise BOUTTIER fait le point sur la rentrée suite au conseil d'école du 24 juin dernier :

- Augmentation significative des effectifs à la rentrée prochaine.
- Le conseil des maîtres demande l'ouverture d'une classe supplémentaire pour la rentrée prochaine à l'inspection académique. Le Conseil Municipal sollicite également l'inspection académique pour une ouverture de classe.

❖ Transport scolaire :

La rue de la Gare sera ouverte à la circulation du vendredi 29 juillet au mardi 23 août. Elle sera de nouveau interdite du 24 août à la rentrée scolaire.

❖ Assainissement :

Démarrage d'une tranche complémentaire Rue de la poste et divers branchements. L'entreprise SBCEA est retenue pour 25 105,24 €.

❖ Point sur les travaux :

✓ Lotissement de Prad IZEL :

Dénomination des 2 nouvelles voies créées à savoir :

le nom de «**Prad Izel**» pour la nouvelle voie adjacente à la rue des rosiers et le nom de «**Hent-Er-Prad**» pour la nouvelle voie adjacente à la rue de la poste.

❖ Locations logements :

✓ Le logement n° 1 au presbytère est loué à compter du 1^{er} août à Monsieur TANGUY et Mlle KERVINIO

✓ Le logement sis au n° 6 impasse du Presbytère sera libre à la location à compter du 01 octobre 2011.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Vendredi 16 septembre 2011

COMPTE RENDU

❖ Point sur les travaux

Rue de la gare : Avenant au marché : la commission a décidé de faire quelques aménagements supplémentaires et indispensables et de les inclure dans le marché sous forme d'avenant. Accord du Conseil Municipal pour un montant de 5 918 € H.T..

La réception des travaux aura lieu mercredi 21 septembre.

- ❖ **PLU** : Etude loi sur l'eau : La police de l'eau demande des études complémentaires pour les débits. Afin d'évaluer les charges hydrauliques, les services de l'Etat demandent une campagne de mesures de débit sur 3 semaines en nappe basse puis une autre campagne en nappe haute également sur 3 semaines. La mise en œuvre de ces mesures est facilitée par l'existence d'un canal débit-métrique, non instrumenté, mais positionné en sortie de lagune. Cette mission est confiée à la SEEGT pour un montant de 3 500 € H.T. mais sous le contrôle du Cabinet BOURGOIS d'un point de vue technique.

- ❖ **Acquisition foncière** : le Conseil Municipal envisage l'acquisition d'un terrain situé impasse Er Varech et appartenant à la SCI Lola et demande l'avis des domaines pour cette parcelle.

- ❖ **Personnel** : Création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet 23/35^{ème} à compter du 1^{er} octobre 2011 Mlle Paméla COCOUAL qui assurait la garderie périscolaire est nommée sur ce poste.

• **Finances : Dossiers de subvention 2012 à déposer au Conseil Général avant le 1^{er} octobre.**

- ✓ Aménagement de la rue de la poste et de la rue du stade. Devis de GBS (Géo Bretagne Sud) pour un montant de 200 865,00 €. Un dossier de subvention sera déposé au conseil général.
- ✓ Chapelle St Adrien : Une demande de subvention complémentaire d'un montant de 35 000 € sera transmise au Conseil Général pour équilibrer l'estimation prévue initialement.

❖ Questions diverses

- ✓ Pierre LE NEVANEN présente le bilan de l'accueil de loisirs de cet été et constate une baisse de la fréquentation.
Les dates d'ouverture de l'ALSH et les tarifs 2011/2012 sont consultables sur le site de la commune : <http://www.saint-barthelemy56.net/>
- ✓ Liste électorale : Monsieur Bernard LE GALLO a été désigné délégué de l'administration par la Préfecture.
- ✓ Informatique :
 - Renouvellement du contrat de maintenance avec la Sté SEGILOG pour un montant de 2 430 € H.T. par an pour une période de 3 ans.
 - Mise en place de la dématérialisation des actes administratifs à compter du 1^{er} janvier 2011. Coût de la maintenance avec le prestataire Segilog : 638,66 € pour 3 ans.
- ✓ Adhésion SATESE du Morbihan : la convention sera renouvelée pour 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2012 moyennant la somme de 200 € H.T./an.
- ✓ Nouveaux horaires de la poste à compter de la fin d'année. La direction de la poste avise le Conseil Municipal de la mise en place de nouveaux horaires et notamment de la suppression de l'ouverture du samedi matin. Le Conseil Municipal adressera un courrier pour solliciter le maintien du samedi.
- ✓ Fête de la châtaigne le 16 octobre 2011 à 14h00 : Une subvention de 600 € est allouée aux associations pour l'organisation de cette fête.
- ✓ 1 logement est libre à la location : le n°6 impasse du presbytère à compter du 1^{er} octobre 2011. Prix du loyer : 349,10 €

◆ **Date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : vendredi 21 octobre 2011 à 19h30**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Vendredi 21 octobre 2011

COMPTE RENDU

- **Taxe d'aménagement** : Cette taxe remplacera la T.L.E. (*Taxe Locale d'Equipement*) et la taxe C.A.U.E. (*Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement*) à compter du 1er mars 2012. Le Conseil Municipal fixe le taux à 2%
- **Assainissement** : la dernière tranche est achevée.
- **Point sur les travaux**
 - ✓ Lotissement de Prad Izel : la réception des travaux a eu lieu le 19 octobre courant. Il est à présent possible de déposer les permis de construire. 3 lots sont déjà retenus.
 - ✓ Suppression du stop rue de la fontaine.
 - ✓ Mise en place d'un « cédez le passage » à Libihan.
- **Plan d'accessibilité à la voirie et aux espaces publics** : il est constaté que de plus en plus souvent des véhicules sont stationnés sur les trottoirs ou passages réservés aux piétons et personnes à mobilité réduite. Afin de palier à ce problème, le Conseil Municipal autorise le Maire à contacter la gendarmerie qui sera chargée du respect de ces dispositions.
- **Pôle enfance** : le Conseil Municipal donne son accord pour l'acquisition d'une parcelle d'environ 1 000 m² à la SCI Lola moyennant la somme de 30 000 €. Le nettoyage du terrain a été effectué par la SARL LE ROUZIC de Melrand. Le Conseil Municipal demande à la commission de mener une réflexion sur ce projet.
- **RADON** : Après consultation de 3 sociétés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer la réalisation des dépistages radon de l'école municipale à la Sté Parole d'experts immobilier – CAP AMIANTE ENVIRONNEMENT de Vannes pour un montant de 448,00 €T.T.C
- **Achat matériel informatique** : Le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat de matériel informatique (PC portable et imprimante couleur). ainsi que pour l'achat de deux écrans de projection pour un montant total de 1 481,67 € T.T.C..
- **Le recensement de la population** aura lieu du 19 janvier au 12 février 2012 sur la commune. Les personnes intéressées par un poste rémunéré d'agent recenseur doivent s'inscrire en mairie avant le 30 novembre.
- **Semaine bleue** : Organisée le 21 octobre par les membres du C.C.A.S et les personnes du 3^{ème} âge a connue un vif succès auprès des élèves des deux écoles. Jeux de société, lecture de poèmes, chants et danses étaient au programme.
- **Le Conseil Municipal des enfants** organise une collecte de produits pour les restos du cœur le samedi 10 décembre prochain.

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} DECEMBRE 2011

- ❖ **Présentation Breiz Bocage** par Laurence LE BOUILLE : le dispositif Breizh Bocage est spécifique à la Bretagne pour la période 2008-2013 et se déroule en 3 volets. Le volet 1 : analyse globale du territoire de St Barthélemy a permis de mettre en évidence les zones prioritaires de restauration du bocage. La protection du bocage permettra, entre autre, de préserver le patrimoine, de protéger la ressource en eau et de limiter les risques d'inondation. Avec les documents d'urbanisme, la commune pourra protéger le patrimoine communal. En prévision du volet 2 qui débutera en septembre 2012, le Conseil Municipal devra mettre en place une commission « bocage » qui suivra l'évolution et la protection du bocage.

- ❖ **Syndicat d'eau** : le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport relatif au prix et à la qualité de l'eau du service public transmis par le SIAEP de Baud.

- ❖ **Tarifs 2012** : Les tarifs assainissement sont fixés comme suit à compter du 1^{er} janvier 2012 :
Branchement à l'assainissement collectif : 1 500 €
Redevance annuelle : 46 €
Prix par m3 d'eau consommée : 1,70 €

- ❖ **Questions diverses** :
 - ✓ Le Conseil Municipal décide de ne pas renouveler la convention avec la SPA de Malguenac et adhère à sa Sté CHENIL SERVICE de Ploeren.
 - ✓ Convention OGEC : Avenant à la convention pour préciser qu'il y a 2,5 classes à la place de 2 classes.
 - ✓ Un Studio sis 1 route de Baud est libre à la location à compter du 1^{er} janvier 2012 - loyer : 189,74 €
 - ✓ Samedi 10 décembre de 9 h à 12 h : Le conseil municipal des enfants souhaitent récolter des jouets, vêtements enfants de – 10 ans, des denrées périssables pour les restos du cœur.